

REPUBLICQUE DE COTE D'IVOIRE



Mesure, Suivi et Evaluation des résultats de développement

Séminaire régional «Résultats et redevabilité mutuelle –
Comment mettre en œuvre les engagements de Busan »
21-23 Novembre 2012, Cotonou Bénin

Présenté par N° DIA Youssouf, Conseiller Technique du Directeur Général du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté
Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement

PLAN DE PRESENTATION

I. PRESENTATION SUCCINTE DU DSRP 2009-2012

II. BONNES PRATIQUES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU DSRP

III. CONTRAINTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU DSRP

I PRESENTATION SUCCINTE DU DSRP

- Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

- Période de mise en œuvre : 2009 - 2013

- Six axes stratégiques

- Quatre impacts majeurs à atteindre

- Traduction en Matrices d' Actions Prioritaires

- Remplacé par le Plan National de Développement 2012-2015 prenant en compte les nouveaux défis nés de la crise postélectorale et du Programme de Gouvernement du Président de la République

II BONNES PRATIQUES

- Mise en place d'un cadre institutionnel de suivi de la mise en œuvre du DSRP

- Large participation des acteurs tant au niveau central que décentralisé

- Alignement des Plans et programmes de coopération des Partenaires Techniques et Financiers aux priorités nationales

- Organisation de missions conjointes de suivi et évaluation du Gouvernement et des Partenaires Techniques et Financiers

- Partage de la démarche de collecte, de traitement et d'élaboration des rapports sectoriels de suivi

II BONNES PRATIQUES

- Existence de rapports sectoriels de suivi

- Coordination des interventions/actions des différents acteurs (collectivités, PTF, ONG)

III CONTRAINTES DANS LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE

- Mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté opérée dans un environnement de sortie de crise marqué par le processus électoral, la réalisation de la démobilisation, du désarmement et de la réinsertion des ex-combattants et le redéploiement de l'administration sur l'ensemble du territoire

○ ○ ○

III CONTRAINTES DANS LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE

- Un Cadre institutionnel peu fonctionnel

le Conseil National de Suivi, présidé par le Premier Ministre, censé se réunir deux fois par an et le Comité de Supervision chaque trimestre ne se sont jamais réunis;

Cette situation s'explique par la lourdeur des organes liée au nombre pléthorique des membres et la non appropriation par les membres des différents organes de leurs missions et tâches

○ ○ ○

III CONTRAINTES DANS LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE

- Des difficultés d'arrimage du Plan d'Actions Prioritaires du DSRP au cycle budgétaire

Le Plan d'Actions Prioritaires (PAP) 2009-2013, élaboré six mois après l'adoption du DSRP, a connu des difficultés d'arrimage avec le cycle budgétaire. Sa finalisation est intervenue au moment de la mise en place du budget 2010, ce qui n'a pas permis d'inscrire les actions du PAP dans le budget en 2009 et 2010.

En outre, les activités identifiées dans les plans d'actions du DSRP n'étaient pas toujours celles inscrites dans les plans d'activité sectoriels des différents ministères. De même, l'articulation entre les actions retenues dans les PAP et la formulation des projets inscrits au PIP et dans le budget n'était pas toujours très net.

○ ○ ○

III CONTRAINTES DANS LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE

- Une offre statistique limitée

la production des indicateurs identifiés (effets et impacts) dans le DSRP dépendait dans une large mesure d'enquêtes dont aucune n'a été réalisée au cours de la période 2009-2011. Il s'agit entre autres du RGPH, de l'Enquête de Niveau de Vie, l'Enquête de Démographie et de Santé, l'enquête MICS etc. Ce qui rendait difficile la mesure de progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs fixés

○ ○ ○

III CONTRAINTES DANS LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE

- Les données surtout celles produites de façon routinière n'étaient pas disponibles à bonne date pour aider au suivi des projets et programmes mis en œuvre. En effet, les données de l'année n-1 étaient disponibles au plus tôt le sixième mois de l'année n, ce qui ne cadre pas avec la production du Rapport de suivi qui se réalise au premier trimestre

○ ○ ○

III CONTRAINTES DANS LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE

- Une absence d'outils de simulation

Le Secrétariat Technique Permanent n'a pas bénéficié d'un renforcement de capacité notamment en de nouveaux outils censés lui permettre de simuler l'impact des changements de politiques (réformes) sur la pauvreté (étendue, profondeur, sévérité) et de mesurer l'évolution de l'incidence de la pauvreté en dehors des années d'enquête.

○ ○ ○

Je vous remercie
